



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 24-25 février 2020

---

Distribution: générale	Point 4 de l'ordre du jour
Date: 11 février 2020	WFP/EB.1/2020/4-B
Original: anglais	Questions de politique générale
	Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## **Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)**

1. La présente note d'information fait suite au document qui présentait un point sur le même sujet au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire en novembre 2019<sup>1</sup>. Elle fournit des informations supplémentaires concernant la mise en œuvre par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>2</sup> sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

### **Introduction**

2. Janvier 2020 marque le premier anniversaire du passage au nouveau système de coordonnateurs résidents et nous rappelle qu'il ne reste plus que dix ans avant l'échéance fixée pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En septembre 2019, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a appelé à une Décennie d'action pour accélérer la mise en place de solutions durables pour tous les plus grands défis mondiaux – de l'élimination de la faim aux changements climatiques, à l'inégalité et aux déficits de financement. La réforme du système des Nations Unies pour le développement a donné l'impulsion nécessaire au système pour se repositionner et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Dans le cadre de ces travaux, le PAM continue de mettre en place les derniers volets de la réforme, notamment les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "plans-cadres de coopération"), tout en collaborant étroitement avec des

---

<sup>1</sup> WFP/EB.2/2019/4-F.

<sup>2</sup> Résolution 72/279 de l'Assemblée générale du 31 mai 2018, Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/RES/72/279).

---

### **Coordonnateurs responsables:**

M. A. Abdulla  
Directeur exécutif adjoint  
tél.: 066513-2401

Mme C. Ushiyama  
Directrice  
Bureau du PAM à New York  
courriel: [coco.ushiyama@wfp.org](mailto:coco.ushiyama@wfp.org)

coordonateurs résidents récemment investis de nouveaux pouvoirs et avec toute l'équipe de pays des Nations Unies, et s'efforce en même temps d'améliorer son efficacité et son efficacité.

3. Le PAM participe aussi à d'autres aspects de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment l'examen régional et l'examen des bureaux multipays. L'année 2020 donnera l'occasion de faire le point sur la mise en place des projets pilotes de la réforme et d'y apporter les ajustements nécessaires, y compris en ce qui concerne le cadre de gestion et de responsabilité instauré au niveau des pays. Durant le second semestre, l'Assemblée générale procédera à un nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour mieux orienter le système des Nations Unies pour le développement et lui donner la direction à suivre en vue des échéances de 2030. Le PAM attend avec intérêt de participer à la mise au point du prochain examen quadriennal complet avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et les États membres.

### **Renforcer l'appui fourni par le système des Nations Unies à la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030 au niveau des pays**

4. Suite aux débats qu'il a eus avec les États membres et le Conseil d'administration, le PAM cessera de préparer les notes conceptuelles prévues dans le processus d'élaboration des plans stratégiques de pays (PSP). Cette décision a été prise en raison du peu de temps à disposition pour la préparation des plans-cadres de coopération. Ce processus simplifié sera appliqué jusqu'à la mi-2021, date à laquelle il fera l'objet d'un nouvel examen. Cette année, 16 pays (dont 12 où le PAM est implanté) procéderont à l'élaboration de plans-cadres de coopération ou démarreront leur mise en œuvre et il est prévu que 37 autres (dont 21 où le PAM est implanté) suivent en 2021<sup>3</sup>.
5. Les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont mis au point en interne une série de manuels techniques sur les thèmes suivants: principes directeurs régissant les plans-cadres de coopération; structure de l'équipe de pays des Nations Unies; fonds alloués aux plans-cadres de coopération et financement du Programme 2030; transformation économique; conception et gestion des programmes; analyses communes de pays effectuées par les organismes des Nations Unies; et collaboration entre les activités de développement, l'action humanitaire et les opérations en faveur de la paix. Le PAM a participé à l'élaboration des manuels, dont une première mouture a été transmise aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies en janvier 2020 pour faciliter la préparation des plans-cadres de coopération et des analyses communes de pays. Le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD) rassemble actuellement les sept manuels pour établir une documentation cohérente adaptée aux besoins des équipes sur le terrain. Cette documentation devrait être prête en juin 2020 et revue en 2021, ce qui témoigne du caractère transitoire des efforts actuels. Pour accélérer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, il est prévu que toutes les équipes de pays des Nations Unies mettent à jour leurs analyses communes de pays en 2020. À cet effet, le PAM a publié des directives préliminaires à l'intention des bureaux de pays et instauré un service d'assistance chargé de répondre aux questions du terrain.
6. Compte tenu des contextes variés dans lesquels opère le PAM, y compris les missions des Nations Unies, le PAM a entrepris de réviser son manuel des activités d'urgence (connu sous le nom de Blue Book) pour mettre à jour les instructions qu'il contient; il aide également ses

---

<sup>3</sup> La liste complète des pays est disponible à l'adresse: <https://unsdg.un.org/resources/un-sustainable-development-cooperation-framework-implementation>.

directeurs de pays à collaborer au travail de planification mené par l'Organisation des Nations Unies pour assurer la transition des missions de maintien de la paix vers des missions politiques, et plaide pour que les équipes de pays des Nations Unies participent à ce processus, tout en utilisant les analyses communes de pays comme assise pour évaluer la transition.

7. Le Fonds commun pour la réalisation des ODD a terminé son premier cycle de financement de programmes conjoints au quatrième trimestre de 2019 et fin décembre 2019, un deuxième appel a été lancé pour obtenir de nouvelles propositions communes. Les programmes financés dans le cadre du premier cycle étaient axés sur la protection sociale, et plus précisément sur le principe consistant à "ne laisser personne de côté"; le fonds a permis de financer 35 programmes conjoints, pour un montant total de 70 millions de dollars É.-U., dont 8,5 millions de dollars pour des activités réalisées par le PAM dans le cadre de 13 programmes conjoints. L'objectif du second appel à propositions, qui prendra fin à la mi-mars 2020, est de financer des propositions élaborées en commun par des équipes de pays des Nations Unies et visant à faciliter la transposition à plus grande échelle de modèles novateurs de financement des activités de développement.

### **Soutenir le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

8. L'expérience de près d'un an qu'il a acquise dans l'application du cadre provisoire de gestion et de responsabilité au niveau des pays permettra au PAM de contribuer efficacement à son examen. Les sections régionale et globale du cadre de gestion et de responsabilité seront mises au point une fois l'examen régional achevé. Bien que prévues à l'origine pour se dérouler à la fin de 2019, les consultations relatives à l'examen régional et à l'examen des bureaux multipays se sont poursuivies en 2020, retardant d'autant l'examen du cadre de gestion et de responsabilité. Aucun calendrier n'a encore été communiqué pour l'examen du cadre provisoire ni pour la mise au point de ses sections régionale et globale, mais il est probable qu'ils commenceront après le débat du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement prévu en mai 2020.
9. En janvier 2020, le BCAD a lancé un processus visant à mettre en place un système provisoire destiné à évaluer le comportement professionnel des équipes de pays des Nations Unies et des coordonnateurs résidents en 2020, système qui devrait entrer en service ultérieurement en 2020. Le PAM et d'autres membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont donné leur avis sur les avant-projets et collaboreront avec le BCAD tout au long du processus. Plusieurs organismes, dont le PAM, ont suggéré que le système d'évaluation appliqué en 2019 soit "allégé" et fonctionne selon un mécanisme simplifié, et que les enseignements tirés des évaluations de 2019 soient pris en considération lors de la mise au point de la version définitive du système et de son application.
10. En décembre 2019, quatre des coordonnateurs résidents étaient d'anciens membres du personnel du PAM. Dans le cadre de la structure de financement du système des coordonnateurs résidents, le PAM continue de procéder au prélèvement d'une redevance de 1 pour cent pour la coordination, conformément aux directives en vigueur. Au 31 décembre 2019, le PAM avait transféré sur le fonds d'affectation spéciale du système des coordonnateurs résidents les 294 000 dollars dégagés au titre de la redevance. Deux donateurs, l'Union européenne et la Suède, ont annoncé qu'ils gèreraient eux-mêmes la redevance, la plupart des autres donateurs ayant indiqué qu'ils préféreraient en laisser le soin aux organismes receveurs<sup>4</sup>. Les frais de transaction et d'administration afférents à la redevance sont estimés à 30 000 dollars pour le PAM en 2019. Le plus souvent, les

---

<sup>4</sup> Selon les données disponibles sur le site Web du Fonds d'affectation spéciale du système (en anglais seulement): <https://soc.un.org/sptf/Levy.html>.

donateurs ont choisi comme base de calcul de la redevance de 1 pour cent le montant simple de leur contribution, et non le montant de leur contribution majoré de 1 pour cent, ce qui réduit le montant versé directement aux programmes.

11. Pour compléter le financement du nouveau système des coordonnateurs résidents, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable contribue à hauteur de 75 millions de dollars au titre du partage annuel des coûts. Le PAM a versé sa part pour 2020 (soit 2,9 millions de dollars) au fonds d'affectation spéciale du système. Il attend avec intérêt l'examen du modèle de financement hybride du système des coordonnateurs résidents - qui comprend la formule de partage des coûts et la redevance de 1 pour cent pour la coordination - lequel sera réalisé par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable vers la fin de 2020, date à laquelle on disposera de données sur près de deux ans de fonctionnement.
12. Comme suite aux demandes du Conseil d'administration, le PAM travaille en étroite collaboration avec le BCAD et les partenaires des Nations Unies pour harmoniser les indicateurs, les méthodes et les paramètres utilisés pour rendre compte des engagements pris dans le cadre du Pacte de financement. Une telle démarche est importante pour rendre compte de manière cohérente au Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies de la réalisation des cibles à l'échelle du système, mais aussi pour assurer que d'un organisme à l'autre, les rapports présentés aux organes directeurs suivent une approche homogène. Un rapport actualisé sur la situation des indicateurs du Pacte de financement figure en annexe au présent document.

### **Promouvoir des modalités de fonctionnement communes**

13. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés continuent de copiloter le groupe responsable de définir les résultats stratégiques en matière d'innovation institutionnelle (BIG) au sein du Groupe des Nations pour le développement durable. Ce groupe interorganisations BIG a été chargé d'élaborer des propositions pour maximiser les gains programmatiques en offrant des services d'appui efficaces et de qualité aux équipes de pays des Nations Unies. S'agissant de l'objectif selon lequel toutes les équipes de pays des Nations Unies doivent disposer d'une stratégie relative aux modalités de fonctionnement d'ici à 2021, on notera qu'un certain nombre de fonctionnaires du PAM participent actuellement à des ateliers régionaux de formation des formateurs organisés par le BCAD. En outre, le PAM a mis au point à l'usage des bureaux de terrain des directives internes sur la stratégie relative aux modalités de fonctionnement. Les personnes responsables de ces questions dans les bureaux de pays recevront prochainement une formation. S'appuyant sur la stratégie relative aux modalités de fonctionnement, le modèle de services d'appui communs, comprenant des directives claires sur l'établissement des rapports présentant les gains d'efficacité, devrait être achevé d'ici à la mi-2020.

### **Renforcer l'appui régional du système des Nations Unies à la réalisation du Programme 2030**

14. Deux éléments primordiaux de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, à savoir l'examen régional et l'examen des bureaux multipays, progressent et vont donner lieu à de nouvelles propositions visant à apporter des ajustements au système des Nations Unies pour le développement au niveau régional. Ces ajustements sont nécessaires pour améliorer la cohérence à l'échelon régional et l'appui apporté par le système des Nations Unies aux pays concernés par les accords de bureaux multipays. À cet effet et dans le cadre de ces deux examens, des groupes de travail internes spéciaux des entités des Nations Unies ont été chargés d'approfondir certaines des propositions du Secrétaire général contenues dans le rapport qu'il a présenté en avril 2019 au Conseil

économique et social sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement<sup>5</sup>. Le PAM a participé activement aux deux groupes de travail. L'équipe interne chargée de l'examen régional, présidée par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la réforme des Nations Unies, travaille actuellement sur les recommandations du Secrétaire général concernant l'examen régional et la structure de gouvernance potentielle ainsi que les fonctions et méthodes de travail des plateformes régionales de collaboration proposées. Le Directeur exécutif adjoint du PAM a pris part à toutes les réunions de l'équipe interne au second semestre de 2019, et les directeurs régionaux du PAM ont été étroitement associés à toutes les discussions régionales. L'équipe interne a achevé ses travaux et présenté ses recommandations au Secrétaire général en décembre 2019. S'appuyant sur ces recommandations, le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale poursuivront le dialogue avec les États membres du Conseil économique et social sur les propositions relatives aux plateformes régionales de collaboration, dans le cadre de trois consultations qui auront lieu dans le courant du premier trimestre 2020 (la première ayant déjà eu lieu le 30 janvier à New York). À la suite de ces consultations, le Secrétaire général devrait présenter les grandes lignes des propositions issues de l'examen régional dans le rapport soumis au Conseil économique et social lors du débat consacré aux activités opérationnelles de développement qui se tiendra à la mi-mai 2020.

15. Comme l'examen régional, l'examen des bureaux multipays se poursuit sous la forme de discussions menées en interne au sein du système des Nations Unies, un groupe de travail interorganisations menant des consultations intergouvernementales en parallèle avec des États membres sous la direction du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Le groupe de travail interorganisations, dont le PAM a suivi les débats, a achevé ses travaux en décembre 2019 et présenté ses recommandations au Secrétaire général qui consultera encore les États membres avant le débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles de développement.

## Conclusions et étapes suivantes

16. La Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable a été lancée par le Secrétaire général en vue des échéances de 2030. La réalisation des ODD et les moyens d'y parvenir ces prochaines années exigeront de transformer radicalement notre manière de collaborer et de produire des résultats. Le PAM et tous les acteurs concernés sont appelés avant tout à accélérer la réalisation de l'objectif Faim zéro. Parallèlement, le PAM continuera de participer activement au processus de réforme.

---

<sup>5</sup> Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (2019) (A/74/73-E/2019/14).

## ANNEXE

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AUX ÉTATS MEMBRES</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
<b>Adapter le financement aux besoins des entités</b>				
1. Accroître les ressources de base du système des Nations Unies pour le développement	Part des ressources de base dans les contributions volontaires destinées à financer des activités liées au développement	Référence 2017: 19,4% Cible 2023: 30%	Financement de base du PAM dans le montant global des recettes: 2018: 6% (Les données comprennent tous les financements du PAM, que ce soit à des fins humanitaires ou de développement).	Financement de base du PAM dans le montant global des recettes: 2019: 5% (Les données comprennent tous les financements du PAM, que ce soit à des fins humanitaires ou de développement).
	Part des ressources de base dans le financement des activités liées au développement (contributions statutaires comprises)	Référence 2017: 27% Cible 2023: 30%	Le PAM ne reçoit aucune contribution statutaire.	Le PAM ne reçoit aucune contribution statutaire.

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AUX ÉTATS MEMBRES</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
2. Doubler la part des contributions aux ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui est financée par des fonds de financement commun et des fonds thématiques	Pourcentage des ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions	Référence 2017: 5% Cible 2023: 10%	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2018: 3,5% (Les données comprennent tous les financements du PAM, que ce soit à des fins humanitaires ou de développement).	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2019: 3,2% (Les données comprennent tous les financements du PAM, que ce soit à des fins humanitaires ou de développement).
	Pourcentage des ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui sont financées par des fonds thématiques propres aux institutions	Référence 2017: 3% Cible 2023: 6%	Le PAM ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.	Le PAM ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.
<b>Garantir la stabilité</b>				
3. Diversifier les sources de financement du système des Nations Unies pour le développement	Nombre d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui affichent un accroissement annuel du nombre de donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base	Référence 2017: 66% Cible 2023: 100%	Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2018: 36%	Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2019: 40%
	Nombre d'États membres qui versent des contributions aux fonds de financement commun	Référence 2017: 59% et 27%	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AUX ÉTATS MEMBRES</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
	interinstitutions et aux fonds thématiques propres aux institutions	Cible 2023: 100% et 50%	dispose d'aucun instrument de financement thématique.	dispose d'aucun instrument de financement thématique.
4. Assurer un financement prévisible pour répondre aux besoins particuliers des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui sont énoncés dans les plans stratégiques des entités membres, et aux besoins de financement du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau national	Déficits de financement observés dans les cadres de financement des plans stratégiques du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	Référence (2018): à déterminer Cible (2021): à déterminer	En 2018, le PAM a reçu 7,3 milliards de dollars par rapport à des besoins dont le montant total s'élevait à 10,5 milliards de dollars, soit 70%.	En 2019, le PAM a reçu 8,1 milliards de dollars par rapport à des besoins dont le montant total s'élevait à 12,6 milliards de dollars, soit 64%.
	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui disent recevoir au moins 50% de leurs contributions dans le cadre d'engagements pluriannuels	Référence 2017: 12/25 ou 48% Cible 2023: 100%	Pourcentage des recettes du PAM en 2018 qui sont pluriannuelles: 14% Pourcentage des recettes du PAM en 2018 d'une durée supérieure à un an: 76,8%	Pourcentage des recettes du PAM en 2019 qui sont pluriannuelles: 17% Pourcentage des recettes du PAM en 2019 d'une durée supérieure à un an: 74,9%



<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AUX ÉTATS MEMBRES</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
<b>Favoriser la cohérence et l'efficacité</b>				
7. Appliquer pleinement les taux de recouvrement des dépenses approuvés par les organes directeurs	Nombre moyen de dérogations à l'application du taux de recouvrement des dépenses accordées par entité du système des Nations Unies pour le développement et par an	Référence 2017: à confirmer Cible (à partir de 2019): 0%	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects accordées par le PAM en 2018: 28, pour un montant total de 1,03 million de dollars.	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects accordées par le PAM en 2019: 152, pour un montant total de 1,6 million de dollars.  (Prière de noter qu'il s'agit de chiffres préliminaires; les chiffres définitifs seront communiqués au Conseil à sa session annuelle de 2020).

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
<b>Obtenir plus rapidement des résultats sur le terrain</b>				
2. Accroître la collaboration sur les évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système pour améliorer l'appui des Nations Unies sur le terrain	Pourcentage de bureaux d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui participent à des évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système	Référence 2018: 29% (évaluations conjointes), 20% (évaluations indépendantes à l'échelle du système) Cible 2021: 75% (évaluations conjointes), 50% (évaluations indépendantes à l'échelle du système)	En 2018, le PAM a mené à bien cinq évaluations conjointes et cinq autres étaient en cours. Il participe en outre à une évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au phénomène El Niño en Éthiopie.	Au niveau décentralisé, le PAM a participé à neuf évaluations conjointes en 2019, dont trois étaient achevées à la fin de l'année (Colombie, Eswatini et Inde). De plus, le Bureau de l'évaluation du PAM a participé activement à l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face à la sécheresse en Éthiopie, évaluation qui s'est achevée en 2019, ainsi qu'à l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au cyclone Idai au Mozambique et à celle portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les évaluations interorganisations de l'action humanitaire relatives au cyclone Idai et à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles se poursuivent. Enfin, les préparatifs de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome ont démarré fin 2019 et se poursuivront en 2020.

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
<b>Améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité</b>				
6. Clarifier les plans stratégiques et les cadres intégrés de résultats et de ressources présentés par les entités, ainsi que leurs rapports annuels sur les résultats obtenus au regard des dépenses	Proportion d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont tenu au cours de l'année écoulée des dialogues structurés au sein de leurs organes directeurs sur le financement des résultats de développement convenus pour le nouveau cycle de planification stratégique	Référence 2017: 62% Cible 2021: 100%	Les plans stratégiques et les cadres de résultats institutionnels du PAM sont approuvés par son Conseil d'administration. Les débats consacrés à ces documents comprennent, notamment, des concertations avec le Conseil sur le financement des résultats obtenus par le PAM en matière de développement.	Outre que la question du financement des résultats à obtenir en matière de développement est inscrite au cœur du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels, elle a été évoquée par le PAM avec les membres du Conseil lors de la session annuelle de 2019 et au cours de consultations informelles portant sur le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, la stratégie de partenariat et de collaboration avec les entités non gouvernementales (la version actualisée de la stratégie en matière de partenariat avec le secteur privé) et la stratégie du PAM en matière d'achats locaux de produits alimentaires.
	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui communiquent individuellement des données financières au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	Référence 2017: 69% Cible 2021: 100%	Oui	Premier rapport présenté en 2008

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
7. Améliorer la transparence et la communication d'informations au niveau des entités et du système dans son ensemble en mettant en corrélation les ressources et les résultats liés aux ODD	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui publient leurs données conformément aux normes internationales les plus strictes en matière de transparence	Référence 2017: 36% Cible 2021: 100%	Oui	Premier rapport communiqué à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en juin 2014
	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement actives au niveau des pays qui rendent compte au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination des dépenses ventilées par pays	Référence 2017: 46% Cible 2021: 100%	Oui	Premier rapport présenté en 2008
	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des dépenses ventilées par ODD	Référence 2017: 20% Cible 2021: 100%	Oui	Premier rapport présenté le 17 mai 2019

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
9. Rendre les évaluations institutionnelles et les rapports d'audit interne plus accessibles, dans la limite des règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs en vigueur au moment de l'établissement des rapports	Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement qui, si elles y sont autorisées conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information en vigueur, ont publié leurs évaluations internes sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE)	Référence 2018: 21% Cible 2021: 100%	Le PAM publie 100% de ses rapports d'évaluation centralisée et décentralisée sur ses sites Web. En outre, les rapports respectant ou dépassant les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du GNUE et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin que les résultats des évaluations soient largement diffusés auprès des communautés de l'aide humanitaire et du développement à l'échelle mondiale.	Conformément aux engagements pris par le PAM dans sa politique en matière d'évaluation, tous les rapports d'évaluation centralisée et décentralisée sont publiés sur ses sites Web une fois qu'ils ont été définitivement approuvés. En outre, les rapports respectant ou dépassant les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du GNUE et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin que les résultats des évaluations soient largement diffusés auprès des communautés de l'aide humanitaire et du développement à l'échelle mondiale. Des efforts supplémentaires sont faits pour contribuer à tirer le meilleur parti des évaluations, notamment en organisant des activités d'apprentissage et en élaborant des produits d'évaluation adaptés à différents publics.

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
	Pourcentage de rapports d'audit interne publiés conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs pertinents, qui peuvent être consultés sur un site web spécifique des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies, sous réserve de la disponibilité des ressources	Référence 2018: 0% Cible 2019: 100%	Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM peuvent être consultés sur le site <a href="https://www.wfp.org/audit-inspection-reports">https://www.wfp.org/audit-inspection-reports</a> .	Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM peuvent être consultés sur le site <a href="https://www.wfp.org/audit-inspection-reports">https://www.wfp.org/audit-inspection-reports</a> . La plateforme des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies n'a pas encore été mise en place.
10. Accroître la visibilité des résultats obtenus grâce aux contributions volontaires aux ressources de base, aux contributions aux fonds communs et thématiques, et aux contributions des pays de programme	Mention expresse des donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base ou des contributions aux fonds communs et thématiques, ainsi que des contributions des pays de programme dans les rapports annuels des équipes de pays des Nations Unies sur les résultats obtenus et dans les rapports mondiaux et par pays présentés par chaque entité	Référence 2018: sans objet Cible 2020: Oui	Ces contributions sont mises en évidence dans le rapport annuel sur les résultats du PAM, dans tous les rapports annuels par pays ainsi que dans un rapport interne annuel sur les contributions souples.	Le PAM utilise ses rapports annuels (le rapport annuel sur les résultats et les rapports annuels par pays) pour mettre en évidence les résultats obtenus grâce aux contributions volontaires.

<b>ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Engagement pertinent</b>	<b>Indicateurs propres aux entités</b>	<b>Références et cibles figurant dans le pacte de financement</b>	<b>Références du PAM pour 2018</b>	<b>Données du PAM pour 2019</b>
	Mention expresse de chaque donateur dans tous les rapports sur les résultats présentés par les administrateurs des fonds communs et thématiques et par les bénéficiaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	Référence 2018: sans objet Cible 2020: Oui	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun ni de fonds thématique.	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun ni de fonds thématique.
<b>Gains d'efficacité</b>				
11. Mettre en œuvre les objectifs du Secrétaire général concernant le regroupement des opérations afin de gagner en efficacité	Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui rendent compte à leurs organes directeurs des gains d'efficacité réalisés	Référence 2017: 41% Cible 2021: 100%	Depuis 2015, le PAM fait régulièrement état dans son rapport annuel sur les résultats des gains d'efficacité obtenus.	Depuis 2015, le PAM fait état dans son rapport annuel sur les résultats des gains d'efficacité obtenus et continue d'affiner les analyses correspondantes.
	Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau	Référence 2018: 28% Cible 2021: 100%	Le PAM a signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau en novembre 2018.	Le PAM a signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau en novembre 2018.
12. Mettre intégralement en œuvre les politiques et taux de recouvrement des dépenses approuvés et en rendre compte	Proportion d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui rendent compte chaque année de la mise en œuvre de leurs politiques et taux de recouvrement des dépenses à leurs organes directeurs	Référence 2017: 51% Cible 2021: 100%	Le PAM rend compte tous les ans au Conseil d'administration, dans le plan de gestion, de la mise en œuvre des politiques et taux approuvés de recouvrement des coûts.	Le PAM rend compte tous les ans au Conseil d'administration, dans le plan de gestion, de la mise en œuvre des politiques et taux approuvés de recouvrement des coûts.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

BCAD	Bureau de la coordination des activités de développement
BIG	groupe responsable de définir les résultats stratégiques en matière d'innovation institutionnelle
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays